

Le 9 mars 2023

Honorable Eric Girard
Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Honorable Geneviève Guilbault
Ministère des Transports
700, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5H1

Objet: Soutien opérationnel pour le transport collectif

Monsieur et Madame les Ministres Girard et Guilbault,

Les réseaux de transport collectif du Québec sont confrontés en 2023 à une situation budgétaire difficile, en raison de la baisse des revenus au guichet et de la chute du nombre de passagers causée par la pandémie. En novembre 2022, les taux d'achalandage nationaux s'élevaient à environ 70 % des niveaux pré-pandémique. Nous sommes encouragés par le fait que cette croissance constante des niveaux d'achalandage nationaux n'a pas encore atteint un plateau et nous sommes optimistes quant à la persistance de cette tendance positive. Cette reprise est en grande partie attribuable au soutien opérationnel d'urgence du fédéral et des provinces.

Cependant, il reste du travail à faire pour s'assurer que les réseaux de transport collectif ne soient pas obligés d'imposer des réductions majeures de service, afin de pouvoir répondre à l'arrivée prévue de millions de nouveaux Canadiens au pays au cours des prochaines décennies. Le maintien des niveaux de service de transport collectif existants est également essentiel pour faire avancer d'autres initiatives politiques bilatérales clés, comme le développement économique, le logement abordable et les efforts de réduction des émissions.

Les perceptions négatives envers le transport collectif causées par la réduction des niveaux de service peuvent persister pendant des années, entraînant des problèmes de faible achalandage, d'entassement des passagers et de sécurité publique. L'ACTU a tenté d'articuler ces préoccupations et la nécessité d'offrir un soutien opérationnel auprès du cabinet du premier ministre, du ministère des Finances et d'Infrastructure Canada. Malheureusement, nos avertissements sont restés lettre morte, car il y a peu ou pas d'appétit au niveau fédéral pour renouveler le soutien opérationnel d'urgence pour le transport collectif.

Un développement positif est l'annonce récente du gouvernement du Manitoba, qui a fourni un financement inconditionnel supplémentaire de 47 millions de dollars pour les dépenses de fonctionnement des municipalités, dont 13 millions de dollars spécifiquement pour les opérations de transport collectif de Winnipeg. Nous applaudissons cette décision et croyons qu'elle offre un modèle pour tous les autres gouvernements provinciaux, y compris le Québec, pour servir de soutien au financement des opérations de transport collectif en lieu du soutien fédéral.

Nous croyons que la réticence du gouvernement fédéral à agir pour soutenir les opérations de transport collectif est une mauvaise décision politique, qui aura des conséquences néfastes pour les années à venir, surtout compte tenu de l'impact négatif qu'elle pourrait avoir sur d'autres priorités politiques fédérales-provinciales. Par conséquent, nous avons identifié trois options que le Québec peut suivre, soit : 1) suivre l'exemple du Manitoba en offrant un soutien opérationnel pour les déficits d'exploitation du transport collectif municipal en 2023; 2) pousser le gouvernement fédéral à renouveler son soutien; ou 3) l'inaction, entraînant des réductions de service et nuisant à la fragile reprise de l'achalandage.

Presque tous les responsables d'agences de transport collectif que nous avons consultés, y compris ceux opérant au Québec, craignent que l'inaction ne mène à une spirale de décroissance, réduisant le taux d'achalandage, ce qui entraînera à son tour une baisse des revenus, et ainsi de suite. Au Québec, le manque à gagner total des réseaux de transport collectif de la province s'élève à 560 millions \$ pour 2023 et passera à 650 millions \$ l'an prochain, si rien n'est fait. Cette estimation inclut un déficit projeté de 500 millions \$ pour l'ensemble des réseaux de la grande région de Montréal, le déficit d'exploitation anticipé de la STM s'élevant à environ 78 millions \$.

Les raisons et les avantages de soutenir les opérations du transport collectif et d'éviter des coupures de service dévastatrices sont à la fois clairs et abondants. Les systèmes de transport collectif sont essentiels à la croissance future du Canada, reliant les zones urbaines en expansion et soutenant l'augmentation rapide prévue de l'offre de logements. Lorsque les systèmes de transport collectif sont suffisamment financés et que les niveaux de service restent constants, les avantages économiques des réseaux de transport collectif existants sont d'au moins 19 milliards de dollars par an au Canada.

De plus, les systèmes de transport collectif emploient des dizaines de milliers de travailleurs canadiens dans divers domaines, y compris les opérateurs, les fabricants et les services aux entreprises. Les réductions de service pourraient potentiellement coïncider avec des compressions de personnel et des dépenses réduites dans la maintenance et l'entretien, et d'autres services fournis par des fournisseurs et des entrepreneurs externes.

Pour accueillir près d'un demi-million de nouveaux Canadiens chaque année entre 2023 et 2025, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent améliorer la capacité en logement et en transport. Au milieu des années 2040, le Canada aura une population de 45 à 50 millions de personnes avec des réseaux de transport collectif conçus pour 25 millions de personnes. Les systèmes de transport collectif doivent être prêts à soutenir la croissance démographique anticipée du pays.

Nous espérons que vous envisagerez sérieusement de collaborer avec nous sur cette question, critique mais résoluble. Nous aimerions planifier un appel téléphonique avec votre bureau dans les semaines à venir pour discuter des stratégies potentielles et des prochaines étapes. Veuillez nous faire savoir quand vous aurez le temps de discuter de ces questions importantes afin de permettre au transport collectif de sortir de la pandémie et ainsi appuyer le développement de la Québec.

Sincèrement,



Marco D'Angelo
Président directeur-général